+33 (0) 1 40 71 10 20
Depuis la Belgique : 0 800 77 163
Depuis la Suisse : 0 800 56 33 79
Du lundi au vendredi de 9h à 19h30
Email : contact@campingcar-online.com
Site : www.campingcar-online.com

Conditions générales Camping-car Navajo C19

Pour un voyage entre le 01/11/2017

et le 31/03/2018

AVANTAGES

Plus important réseau de camping-car aux USA (plus de 20 centres de location)

Possibilité de départ le matin

Transferts possibles de certains hôtels et retour vers l'aéroport (voir options)

T**arif Flex avantage les réservations faites très en avance**

INCONVENIENTS

Peu d'options et des véhicules sans slide-out, ni TV ni DVD ni GPS

Véhicules pouvant avoir jusqu'à 4 ans

PROMOTIONS ET REMISES

Remise réservation anticipée : Remise de 15% sur le prix jour pour un voyage entre le 1novembre 2017 et le 31 mars 2018 pour toute réservation effectuée jusqu'au 31 juillet, 10% jusqu'au 31 août, 5% jusqu'au 29 septembre.

HORAIRES, JOURS D'OUVERTURE ET CONDITIONS DE LOCATION

Attention nuit de repos obligatoire sur le sol américain avant le départ en Camping-car

Départs/Retours : Les départs ont lieu du lundi au Samedi de 13h00 à 17h00, les retours du lundi au samedi de 9h00 à 11h00 (les horaires peuvent varier en fonction des stations)

Avec l'option

Départ matin/retour après midi les départs ont lieux entre 9h00 et 12h00 et les retours jusqu'à 15h00 (transfert de certains Hôtels de la zone aéroportuaire, liste du sur demande)

Horaires des centres de location : Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00, le samedi 09h00 à 12h00 (les horaires peuvent varier en fonction des centres de location et des saisons). Fermeture les dimanches et les jours fériés suivants : 01/01, 30/05, 04/07, 05/09, 24/11, 25 et 26/12

Durée minimale de location : 7 jours

Age minimum et permis de conduire : 21 ans avec un an de permis Toute personne souhaitant conduire doit être présente le jour du départ avec son permis pour s'inscrire sur le contrat de location.

CAUTION : Par CB le jour du départ (encaissée le jour du départ et restituée au retour) USD500

DETAILS DE VOTRE OFFRE

Le prix par jour comprend :

Un prix par jour en tarification flex
Taxes américaines
Assurance tierce collision ($ 10.000.000)+SLI $1.000.000, vol, incendie + dommages avec franchise $1000
Assistance 24H/24
Frais de conducteurs additionnels
Carte et guide de campings
Accessoires de raccordement
Carte de réduction KOA

Et peut comprendre une des options suivantes :

Formule avantage avec km illimité : prix forfaitaire pour 21 jours + prix journalier au-delà de 21 jours comprenant :
le kit accessoire du camping-car avec vaisselle et batterie de cuisine
les kits premiums par personne (draps, oreillers, couvertures et linge de toilette)
L'utilisation illimitée du générateur

Packs de 500 miles : prix forfaitaire

Packs de 100 miles : prix forfaitaire
le mile supplémentaire : USD0.35ht (1 mile = 1,6 km)

Kilométrage illimité : prix forfaitaire pour 21 jours et prix journalier au-delà de 21 jours

Kit accessoires (vaisselle, batterie de cuisine, préparation, accessoires) : prix forfaitaire
Kit premium (Linge de lit et de toilette) : prix par personne

Frais de restitution dans une ville différente de celle du départ
Early traveler : prise du camping-car 9h/12h et retour avant 15h avec frais de transferts d'hôtels désignés remboursés sur une base forfaitaire

Utilisation illimitée du groupe électrogène : Prix par jour

Options à régler sur place :

Chaises de camping : USD9ht prix forfaitaire (uniquement si disponible le jour du départ)
Consommation du générateur à payer au retour : USD3,50ht/heure
Taxes « sécurity « : Colorado safety $2/jour à denver
NJ safety $5/jour à Newark et New York

CONDITIONS GENERALES

Le contrat de location proprement dit, quelle que soit la manière dont la réservation et le règlement de la location ont été exécutés, met en présence la société propriétaire de la flotte appelée « le loueur » et la personne signant le contrat appelée « le locataire ». La prise en charge du véhicule par le locataire implique l'acceptation sans réserve des conditions générales de location suivantes.

Utilisation du camping-car : le locataire s'engage à faire un usage prudent et normal du véhicule, à ne l'utiliser que pour ses besoins personnels, et à ne pas sous louer, ni transporter des personnes à titre onéreux.
Le conducteur doit veiller avec le plus grand soin, aux niveaux d'eau et d'huile du véhicule. Le locataire s'interdit à participer à tout match, course, rallye ou autre compétition de quelque nature que ce soit, ainsi qu'à des essais ou préparations. Il s'engage à ne pas utiliser le véhicule à des fins illicites ou autres que celles prévues par le constructeur, et à ne pas surcharger le véhicule loué en transportant un nombre de passagers supérieur à celui indiqué sur la carte grise du véhicule. Le locataire s'engage à ne pas atteler de remorque ou de véhicule similaire, à n'apporter aucune modification au véhicule.

Tarif flex : c'est un prix par jour variable. Chaque semaine, à un véhicule donné, à un lieu et une date de départ donnés, correspond un prix jour (applicable sur toute la durée de la location). C'est à partir de ce prix que votre offre est établie. Il devient définitif à la réservation (versement d'acompte). En cas de changement de taille de véhicule, de date et/ou lieu de départ, de date et /ou lieu de retour, le nouveau tarif flex sera appliqué.

Age minimum et permis : 21 ans, posséder un permis de conduire valide et une carte de crédit valide. Le permis de conduire et le passeport de chaque conducteur seront à présenter au centre de location le jour du départ.

Assurance : la responsabilité civile est incluse dans le prix de location pour un montant de USD10.000.000 ; pour la responsabilité propre du locataire, elle est assortie d'une S.L.I (Supplement liability Insurance) à USD1.000.000 (et non plus limitée au Statutory Limits). Le prix par jour comprend aussi l'assurance CDW (Collision Damage Waiver) pour les dommages responsables avec franchise de USD1.000 (incluant vol, vandalisme et incendie).

Exclusions d'assurances : la responsabilité du locataire sera totale si mais ne se limitant pas à :
Les dommages occasionnés lors de la circulation dans une zone non-autorisée ou n'ayant pas obtenu l'accord du loueur
Les dommages à l'intérieur du véhicule
Les termes du contrat de location ne sont pas respectés
La conduite avec plus de passagers qu'il n'y a de ceintures de sécurité
Les dommages aux effets personnels
Les dommages délibérés causés par le conducteur ou un autre passager
Les dommages suite à une utilisation abusive ou détournée pour activités illégales du véhicule
Les dommages pas négligence (ex : marche arrière sans guide, ou en suivant un guidage GPS incorrect)
Les dommages occasionnés par le gel (sur un véhicule non hiverné) ou une surchauffe
Les dommages occasionnés par une négligence dans la procédure d'utilisation et d'entretien du véhicule (ex : utilisation de carburant incorrecte, ignorer les niveaux de liquide de refroidissement ou d'huile, ou la pression des pneumatiques)
Les dommages occasionnés suite à la conduite sous l'influence d'alcool ou de drogues
Les dommages occasionnés par une surcharge du véhicule
Les dommages occasionnés par la conduite d'une personne non autorisée sans le contrat de location, ou n'ayant pas l'âge requis, ou n'ayant pas de permis de conduire valide
Les dommages occasionnés par des objets ou personnes placés sur le toit du véhicule
Les dommages occasionnés par des adhésifs sur les surfaces intérieures ou extérieures du véhicule ou le transport de matières dangereuses
Utilisation du camping-car à des fins commerciales ou de transport de personnes moyennant rétribution
Les dommages occasionnés par la conduite du camping-car avec une météo particulièrement défavorable
Les dommages occasionnés par le remorquage d'un quelconque attelage
Les dommages occasionnés lors de la conduite au milieu d'une émeute, d'un mouvement de foule

En cas d'accident : dans le cas d'un accident le locataire s'engage à : Enregistrer l'heure, la date et le lieu – Enregistrer le(s) nom(s), adresse(s), plaque(s) d'immatriculation(s), marque(s) et modèle(s) du (des) véhicule(s) du (des) tiers impliqué(s) ou de la (les) propriété(s) endommagé(s) si aucun tiers n'était impliqué – Enregistrer le nom de l'assurance du tiers – Le locataire ne doit admettre aucune responsabilité – Effectuer un rapport de police dans les 24h – Compléter et signer le l' « Accident report » qui se trouve dans le véhicule – Obtenir une copie de rapport de police et le transmettre immédiatement au loueur – Informer le loueur dans les 24h. Tout manquement à ces obligations pré-citées entraîne l'annulation des garanties d'assurances. Toutes les dispositions sont détaillées dans le document de départ (le contrat) qui sera signé par le locataire au centre de location le jour du départ.

En cas de panne mécanique immobilisant le véhicule plus de 12 heures, les frais d'hébergement sont pris en charge à hauteur de USD30/jour/personne et les frais de déplacement à hauteur de USD30 par jour. Plafond = USD3.000. Sont exclus de cette garantie les pannes liées au frigo, à l'air conditionné, au four et au micro-ondes. De plus les

pannes de radio et du régulateur de vitesse ne rentrent pas dans la garantie.

Restrictions de circulation : se renseigner auprès de nos bureaux pour connaître les routes prohibées.
Dalton et Dempster highways sont interdites dans les provinces du Yukon et les territoires du Nord ; se renseigner le jour du départ auprès du centre de location sur les exclusions de circulation temporaires.
Le Death Valley NP est interdit du 01/07 au 31/08 inclus. En Mai, Juin et Septembre, cela peut se faire sous la responsabilité du locataire.
Il est formellement interdit de stationner ou de circuler dans Manhattan (New York).
Il est formellement interdit de se rendre au Mexique.
Il est formellement interdit de circuler sur des routes non asphaltées.

Entretien du véhicule : le locataire devra vérifier les niveaux d'eau, d'huile, la pression des pneumatiques et devra signaler aussitôt au centre de location tout incident mécanique ou accident.

Panne mécanique : sur présentation de la facture, toute dépense justifiée en dessous de USD75 sera remboursée au locataire. Au-dessus de ce montant, il devra obtenir l'autorisation du service assistance.
En cas d'immobilisation du véhicule les frais d'hébergement seront remboursés sur la base de USD30 par personne et par jour et les frais de transport sur la base de USD30 par jour. Le maximum étant de USD3.000. Voir les exclusions au § assurances.

Inscription : la réservation est définitive après le versement d'un acompte de 30 % du montant de la location - avec un minimum de 153 Euros. Le solde doit être réglé 30 jours avant le départ. Passé ce délai, CampingCar-Online se réserve le droit d'annuler la location. Le versement d'un acompte vaut acceptation des conditions de locations.

Modification : aucun frais n'est demandé à la première modification. Pour les modifications suivantes 50€ par modification.

Amendes et contraventions : il est impératif de les déclarer le jour du retour. En cas de manquement, une pénalité de USD250 sera ajoutée au montant de l'amende ou de la contravention à payer.

Conditions d'annulation : toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée et accusé réception.
Annulation notifiée plus de 47 jours avant le départ : pas de frais
Annulation notifiée entre 47 et 17 jours avant le départ 375,00€ hors taxes américaines
Annulation notifiée entre 16 jours et 9 jours avant le départ : 650,00€ hors taxes américaines
Annulation notifiée entre 8 jours et 2 jours avant le départ : 850,00€ hors taxes américaines
Annulation notifiée moins de 2 jours avant le départ : aucun remboursement

Retour anticipé : aucun remboursement n'est effectué en cas de retour anticipé.

Retour tardif : toute heure dépassée par rapport à l'heure de retour convenue fera l'objet de pénalités de retard.

Animaux domestiques autorisés avec accord préalable.

Litige : les présentes conditions générales sont soumises au droit français. Tout litige résultant de l'exécution, de l'interprétation ou de l'application du contrat de voyage sera porté devant la juridiction compétente du lieu du siège social de la société CampingCar-Online.

Le prestataire peut se trouver dans l'obligation de procéder à un changement de véhicule mais qui sera toujours approprié au nombre d'occupants. Ceci ne constituant pas une rupture de contrat et n'autorisant pas le locataire à prétendre à un quelconque dédommagement. Les photos ne sont pas contractuelles et le choix des véhicules se fait par catégorie et non par modèle.